

# Provence



Vallon de Terres pleines



Tortue d'Hermann, Plan National



Sites des Alpes-Maritimes

Oiseaux marins  
îles de Marseille et de Méditerranée



Siège social :  
CEEP

890 chemin  
de Bouenhoure Haut  
13090 AIX-EN-PROVENCE

Tél : 04 42 20 03 83

Fax : 04 42 20 05 98

emmanuelle.torres@ceep.asso.fr

# édito

## Éditorial

En guise d'éditorial nous vous adressons les salutations de l'équipe du CEEP (administrateurs(trices) et salarié(e)s). 15 personnes de plus composent l'équipe mais sont absentes de la photo. Certaines se cachent, trouvez-les !

Vincent Kulesza, président



### Bureau :

Président : Vincent Kulesza  
Vice-Président : Gilles Cheylan  
Trésorier : Henri Spini  
Secrétaire : Jean-Claude Tempier  
Trésorier adjoint : Pierre Horisberger  
Secrétaire adjoint : Denis Huin

### Conseil d'Administration :

François Bavouzet, Gisèle Beaudoin, Francine Begou Pierini, André Cerdan, Gilles Cheylan, Marc Cheylan, Yves Derrien, Maurice Desagher, Guy Durand, Eliane Geyer, Pierre Horisberger, Denis Huin, Vincent Kulesza, Danièle N'Guyen, Henri Spini, Claude Tardieu, Jean-Claude Tempier et Patrice Van Oye.

Le CEEP est agréé au titre de la loi du 10/07/76 sur la protection de la nature dans un cadre régional. Il est membre de France-Nature Environnement et affilié à la fédération des Conservatoires.

Directeur de la publication :  
Jean Boutin.

Comité de lecture :  
Vincent Kulesza, Denis Huin,  
Etienne Becker

Conception maquette :  
Etienne Becker.  
GARRIGUES, publication du CEEP  
Contact :  
Etienne Becker- Ecomusée de la Crau  
13310 Saint-Martin de Crau  
Tél : 04 90 47 93 93

### Pages

- 3 à 5** • Les brèves du CEEP  
**6 et 7** • Le coin des naturalistes  
**8** • En direct des Réserves  
**9 à 11** • Var : Tortue d'Hermann - Marais de Fustières et d'Entraigues  
**12 et 13** • Alpes de haute-Provence : le vallon de Terres Pleines  
**14 à 18** • Bouches-du-Rhône : Natura 2000 à Marseille - Oiseaux Marins - Iles méditerranéennes  
**19** • Bouches-du-Rhône : l'étang des Jonquières  
**20 et 21** • Alpes-Maritimes : station à orchidées et aéroport de Cannes-Mandelieu  
**22** • Vaucluse : la Durinette, nouveaux enjeux de conservation  
**23** • L'équipe du CEEP - le bulletin d'adhésion

# Sommaire

### Crédit photos :

CEEP Marseille, D. Tatin, A. Catard,  
F. Dhermain, J-P. Durand, F. Revest,  
R. Viala, D. Rombaut, P. Tartary,  
J-C. Tempier, L. Quelin, J. Renet,  
F. Begou, C. Ruffe, A. Wolf  
et A. Marmasse

## Plus de 50 000 ha en 2007 !

Fin 2007, le CEEP intervient désormais sur 50 135 hectares de terrain gérés par convention ou acquis. Voilà résumé en chiffres notre réussite, le fondement de notre investissement, tant du côté des salariés que des bénévoles et des adhérents. Les nouveautés 2007 proviennent du Var et des Alpes-Maritimes. Une double convention avec Escota (société d'autoroute) et EDF nous permet d'intervenir au marais de la Fustièrre (32 ha) en bordure du lac de Saint-Cassien en faveur notamment de la cistude d'Europe et de l'hirondelle rousseline. La convention de gestion des Gorges de Châteaudouble (457 ha), nous permet d'intervenir plus fortement sur un site d'une grande richesse floristique (sabline du Verdon par exemple), avifaunistique (aigle royal par exemple) et chiroptérologique (site majeur en Provence). Sur le plateau de Calern, le CEEP poursuit sa politique d'acquisition en vue d'éviter tout éventuel projet d'aménagement d'envergure. 66 ha de lapiaz et de pelouses sèches à vipère d'Orsini ont été co-acquis avec la mairie de Cipières.

## Flore rare et protégée du Var

Cet ouvrage sortira fin mai-début juin, une souscription est lancée.

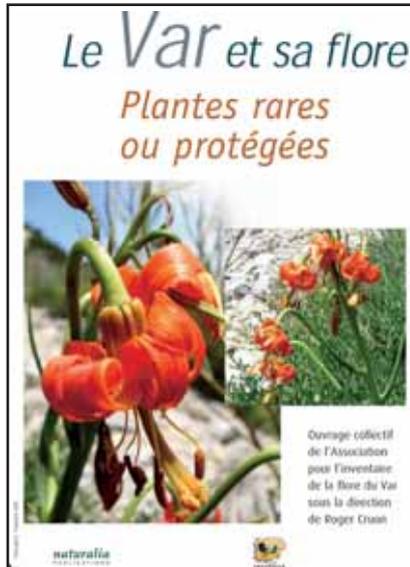
A l'occasion du centenaire de la publication du Catalogue des Plantes vasculaires du Var d'Albert et Jahandiez, l'association Inflovar, qui collecte depuis douze ans des données sur la flore du Var, va publier sous la direction de R. Cruon, dans la collection "Conservatoires botaniques nationaux alpin et méditerranéen" un ouvrage de 528 p. au format 21 x 28 cm, relié toile sous jaquette.

Après une présentation du département, comprenant notamment une importante synthèse phytogéographique et une histoire de la botanique dans le département, 328 espèces rares ou protégées sont traitées par une vingtaine de rédacteurs, à raison d'une page par espèce, avec photographies, carte de répartition, description, écologie, chorologie et évolution depuis cent ans.

Suivent quelques chapitres sur des milieux particulièrement intéressants et une importante bibliographie sur l'ensemble de la flore du Var.

Rappelons aussi que "l'Atlas des plantes rares ou protégées des Hautes-Alpes" (312 pages, toujours disponible au prix franco de port de 55,20 euros ; 50 % du prix du livre est

reversé à la Société Alpine de Protection de la Nature).



**Commande par chèque de 48,10 euros (40 euros plus 8,10 euros de port) à l'ordre d'Inflovar, à adresser à :**

**Inflovar c/o Naturalia Publications, immeuble Transfaire, 04250 Turriers**

## Second mandat à Rivages de France

Rivages de France est l'association des gestionnaires des sites du Conservatoire du Littoral. Lors du dernier Conseil d'Administration, le 12 décembre 2007, Vincent Kulesza, président du CEEP, a été réélu secrétaire. Il y représente la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels.

## Le Groupe cistude



Cela fait déjà plusieurs années que le CEEP est représenté par Marc Cheylan en qualité de scientifique et administrateur du CEEP et Pascal Tartary comme technicien, au sein du Groupe Cistude de la Société Herpétologique de France. Ce groupe permet de mettre en commun les différentes actions en France autour de cette tortue aquatique.

Cette année, le Groupe s'est réuni à l'École d'Agronomie de Montpellier au mois de février dernier. Près de 80 personnes ont participé à ce petit colloque de restitution des actions en

faveur de la cistude d'Europe au niveau international : retour d'expérience sur des actions françaises mais aussi, présentation des actions de réintroduction en Espagne et projet transfrontalier en Allemagne et en Alsace.

Le CEEP a présenté ses actions au niveau de la région et les principales avancées en faveur de l'espèce sur le site du marais de la Fustièrre (cf article page 10). En guise de conclusion, les différents participants se sont prononcés en faveur d'un Plan National de Restauration sur les tortues aquatiques indigènes de France (cistude d'Europe et émyde lépreuse). Affaire à suivre !

## Glaréole à collier

Le Parc Naturel Régional de Camargue et le CEEP ont édité une plaquette à l'attention des propriétaires et usagers des sites où l'espèce est présente. Y sont présentés sa biologie, l'historique de la population, les causes de destruction des nichées et les actions à faire ou ne pas faire pour le bon déroulement de la reproduction. Cette brochure est disponible sur le site internet du CEEP.

## Les Feuilletts Naturalistes

Au risque de se répéter, la publication du CEEP, les Feuilletts Naturalistes, menée par Frank Dhermain s'est arrêtée au 68<sup>ème</sup> numéro (octobre 2004). Son but étant d'informer les naturalistes des dernières données provençales, des dates de présence des oiseaux et des oiseaux exceptionnels dans la région. Cette information est maintenant relayée par un site internet Oiseaux de Provence, site tenu par les frères Durand, qui tiennent également à jour la Base de données "Oiseaux du CEEP". Pour envoyer vos observations, pour consulter les dernières observations :

<http://oiseauxprovence.free.fr/>

Les rédacteurs des Feuilletts Naturalistes espèrent pouvoir reprendre cette publication prochainement.

## Journées Zones Humides

La journée mondiale des zones humides a lieu chaque année les 1<sup>er</sup> samedi et dimanche de février et vise à sensibiliser à l'importance et à la conservation des zones humides. A cette occasion 2 sorties de découverte des zones humides de Saint-Chamas (étang de Berre) ont été organisées et on connu un vif succès. Plus de 70

personnes ont participé à la sortie à la Petite Camargue, terrain du Conservatoire du Littoral géré par le CEEP. L'exposition photos au musée de Saint-Chamas a accueilli près de 500 visiteurs durant tout le mois de février. Un grand merci à Jacques Lemaire, infatigable et efficace adhérent du CEEP.

## Liste Rouge reptiles et amphibiens

La Liste rouge	
Reptiles de France métropole	
Nom scientifique	Nom commun
<i>Iberolacerta aurea</i>	Lézard d'Aurelio
<i>Vipera ursini</i>	Vipère d'Orsini
<i>Muremys leprosa</i>	Émyde lépreuse
<i>Iberolacerta aranica</i>	Lézard du Vai d'Aran
<i>Iberolacerta bonnali</i>	Lézard de Bonnal
<i>Testudo hermanni</i>	Tortue d'Hermann
<i>Timon lepidus</i>	Lézard ocellé
<i>Emys orbicularis</i>	Cistude d'Europe
<i>Euleptes europaea</i>	Phyllodactyle d'Europe
<i>Hemidactylus turcicus</i>	Hémidactyle verrucosus
<i>Archaeolacerta bedriagae</i>	Lézard de Bedriaga
<i>Psammodromus hispanicus</i>	Psammodrome d'Edwards
<i>Vipera seoanei</i>	Vipère de Séoane
<i>Tarentola mauritanica</i>	Tarentule de Maurétanie
<i>Anguis fragilis</i>	Orvet fragile
<i>Algyroides fitzingeri</i>	Algyroïde de Fitzinger

### Extrait de la Liste Rouge

Le Comité français de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) et le Muséum National d'Histoire Naturelle, avec la Société Herpétologique de France ont mise à jour la Liste Rouge des reptiles et amphibiens de France, réévaluant après 10 ans les statuts de conservation : 7 espèces de reptiles sur 37 et 7 espèces d'amphibiens sur 34 sont actuellement menacées sur le territoire métropolitain. Ces espèces sont des indicateurs de l'état de santé de plusieurs de nos milieux naturels. Sans une action efficace, ces chiffres pourraient doubler dans les années à venir.

Concernant les espèces régionales, la vipère d'Orsini est classée en danger critique d'extinction, la population de tortue d'Hermann du Var et le pélobate cultripède sont classés en danger, le phyllodactyle d'Europe en Provence et le lézard ocellé sont classés comme vulnérables. Marc Cheylan, administrateur du CEEP, est un des experts du comité d'évaluation de la Liste Rouge. Le CEEP et Marc Cheylan, à travers les plans de restauration tortue d'Hermann et vipère d'Orsini et du programme européen LIFE vipère

d'Orsini, mènent des actions concrètes pour la conservation des ces reptiles.

**Communiqué, dossier de presse et Liste Rouge sont disponibles sur le site internet de l'UICN France :**  
<http://www.uicn.fr/Liste-rouge-reptiles-amphibiens.html>

## Protection des reptiles et amphibiens

En novembre dernier la République française a retranscrit la Directive Européenne Habitats dans un Arrêté de protection des reptiles et amphibiens et de leurs habitats. Ceci est une avancée puisque, en plus de la loi déjà existante qui stipule que la destruction d'un individu est un délit, c'est désormais la destruction de son habitat qui devient un délit. Mais les curiosités de la Directive Habitats font que des espèces faiblement menacées en France ont leur habitat légalement protégé (lézard des murailles et rainette méridionale par exemple) tandis que les habitats d'espèces vulnérables ou quasi-menacées comme le lézard ocellé ou le psammodrome d'Edwards ne sont pas protégés. Une inadéquation due à la disparité des statuts de conservation des espèces à travers les pays européens, disparité hélas non prise en compte dans cet arrêté.

### Vipère d'Orsini

Plusieurs outils de communication et de sensibilisation du public ont été produits en 2007 et 2008 dans le



Couverture de la première lettre d'informations du programme

programme LIFE (L'Instrument Financier pour l'Environnement) :

- une plaquette de reconnaissance de l'espèce destinée au grand public ;
- une brochure de présentation du programme et un bulletin d'information à destination des institutions et des professionnels de la gestion de la nature ;
- plusieurs articles ont également été publiés dans la presse locale (La Provence) et la presse spécialisée (Journal du Club Alpin de France des Alpes de Haute-Provence) ;
- avant la fin de l'été, une exposition itinérante et un site internet dédié au programme devraient enrichir notre collection.

Des documents sont téléchargeables sur le site de la Commission Européenne :  
<http://ec.europa.eu/environment/life/themes/animalandplants/projectpublications.htm#vipere>

## Programme SEMCLIMED

Le programme européen SEMCLIMED qui concerne la conservation de la flore méditerranéenne, s'est achevé fin avril. Il a été marqué en mars par un rencontre de restitution auprès de nos partenaires espagnols, italiens et grecs qui se sont déplacés pour l'occasion. Trois journées de terrains, conduites successivement dans le Vaucluse, le Var et les îles de Marseille, ont permis de présenter les actions de gestion et de restauration de stations de plantes rares, ceci dans une atmosphère d'échange conforme à l'esprit du programme. Tout le panel des problématiques de gestion et les réponses adoptées sur ces sites ont été passés en revue. Nous avons pu notamment confronter nos méthodes de travail. Ainsi par exemple l'approche partenariale avec des propriétaires par le biais de convention s'est avérée nous être très spécifique. Les collègues espagnols, travaillant sur des régions très anthropisées, sont particulièrement expérimentés dans les techniques de restauration des milieux naturels. L'organisation de ce séminaire a été conduite conjointement par le CEEP et le Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles. Les collaborations entre nos deux structures sont amenées à se poursuivre sur les thématiques abordées lors de SEMCLIMED et si possible à s'étendre pour d'autres espèces végétales et habitats au statut précaire.

## Site internet Îles de Marseille

Afin de porter à connaissance auprès d'un large public la valeur patrimoniale des îles de Marseille, un site internet a été réalisé et propose un grand nombre de rubriques à consulter. Il présente le patrimoine naturel du Frioul et de l'archipel de Riou ainsi que les opérations de gestion réalisées par le CEEP-Marseille. Ce site a donc pour objectifs de faire évoluer la perception des îles, promouvoir des comportements respectueux de l'environnement, informer régulièrement les adhérents, les habitants, les partenaires techniques, scientifiques et financiers de l'actualité des îles de Marseille. Vous pourrez y trouver les appels à bénévoles et un espace de téléchargement contenant les derniers outils de communications réalisés par le CEEP Marseille.

[www.ilesdemarseille.fr/](http://www.ilesdemarseille.fr/)

## Partenariat CEEP- Botanic

Le partenariat entre les magasins Botanic de la région et le CEEP s'est terminé fin 2007, suite à la fin de la vente de sacs en amidon de maïs dans les magasins. Le partenariat avait pour intérêt de verser 1 centime d'euro par sac au CEEP et d'offrir un support d'information au CEEP dans les magasins.

## Michèle, au revoir

Michèle Tarrin, vous la connaissez forcément : une figure au CEEP ! La voilà désormais partie à la retraite ; à la retraite du CEEP mais certainement pas en retraite... d'autres affaires la préoccupent dors et déjà ... Michèle en quelques chiffres c'est son arrivée au CEEP en 1996 au secrétariat, c'est la prise en main du programme des sorties en 1997 avec la réalisation du nouveau programme en 2006 comme aboutissement, c'est 3 mandats de délégué du personnel, c'est la délégation syndicale depuis 3 ans. Ça aura aussi été la négociation des RTT, un tournant pour la vie du CEEP. La liste n'est bien sûr pas exhaustive !

De Michèle nous retiendrons l'exposition - son exposition - "Regard sur le Laos" qui, au-delà du succès rencontré, aura vu la participation d'une grande partie du Conseil Municipal de Saint-Martin-de-Crau au vernissage et aura permis une vente record de plus de 3000€ au bénéfice d'une association à but humanitaire. Bravo ! De Michèle, nous retiendrons aussi ses nombreux petits "coups de gueule", elle qui voulait que ça marche et qui ne cessait de décliner au quotidien cet adage "seule l'inaction est infamante".

## Viviane et Véronique au revoir

Un grand grand merci à Viviane Lefèvre pour ses années à faire vivre l'Ecomusée et l'équipe de la Crau et à la vie associative. Viviane prend aujourd'hui sa retraite après 15 années au CEEP.

Merci aussi à Véronique Del Porto pour les 9 mois passés à l'Ecomusée et courage pour la suite !



## Nouvelle secrétaire à Aix

Emmanuelle Torrès est au poste de secrétariat et vie associative depuis début avril dans les bureaux du siège. C'est désormais elle qui, entre autre, prend vos réservations pour les sorties et enregistre votre adhésion. Bienvenue !

## à vos agendas

### A l'écomusée de la Crau " L'Aigle de Bonelli "

Du 4 avril au 27 juin 2008, le CEEP propose une nouvelle exposition à l'écomusée : L'Aigle de Bonelli.

Les photographes de l'association Regard du Vivant, Frédéric Larrey et Thomas Roger, nous proposent de découvrir ce rapace fascinant à travers une série de photographies grand format extraites du livre Aigle de Bonelli, méditerranéen méconnu. Les salariés et bénévoles du CEEP présenteront les actions menées en faveur de l'espèce en Provence et aussi leurs plus belles photographies.

L'Aigle de Bonelli est un rapace caractéristique du pourtour méditerranéen que l'on retrouve en Languedoc-Roussillon et en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cet oiseau emblématique est l'une des espèces les plus menacées de France et bénéficie d'un Plan National de Restauration, dont le CEEP est le coordi-



nateur technique pour la région PACA. Des salariés du CEEP et de nombreux bénévoles participent à l'étude de l'Aigle de Bonelli, au suivi des populations (une quinzaine de couples sur la région), à leur surveillance. Des actions de sensibilisation sont également menées comme cette exposition qui va permettre à tous de mieux connaître ce grand prédateur.

### "Bonelli Infos"

La lettre d'informations sur les actions menées avec le Plan National de Restauration, téléchargeable par internet est à disposition en format papier à l'Ecomusée de la Crau.

*Actualités de l'écomusée :*  
<http://www.ceep.asso.fr/ecomusee.htm>  
CEEP - Ecomusée de la Crau  
St Martin de Crau  
Tél : 04 90 47 02 01  
ouvert du lundi au samedi  
de 9h à 12h et 14h à 18h.



## Bilan naturaliste sur Canjuers

Voici bientôt deux ans que le CEEP a été nommé expert scientifique auprès du Camp militaire de Canjuers. Pascal Tartary assume la tâche de coordinateur et un conseil d'experts scientifiques a été mis en place : entomofaune (M. et C. Darcemont / GEEM, M. Cornet et P. Ponel/CNRS), amphibiens (A. Joyeux / Reptil'Var), reptiles (J. Gauthier / Reptil'Var), oiseaux (D. Huin / CEEP), mammifères terrestres (P. Orsini / Muséum d'Histoire Naturelle du Var) et chiroptères (D. Rombaut / CEEP). Tout récemment, vient de s'y rajouter : géologie (H. Spini / CEEP), flore et habitats (Y. Morvan / Inflovar). Le premier travail de ce groupe a consisté à faire un bilan des connaissances du Camp ; bilan qui montre - on s'en doutait ! - une très grande richesse à tous les niveaux. Les raisons viennent entre autre de la grande superficie concernée, de la jonction de secteurs à influences méditerranéennes et de secteurs à influences montagnardes, d'une grande variété d'habitats (rupestres, steppiques, forestières) et par le quasi non emploi de pesticide à l'échelle du Camp.

### Aperçu des richesses faunistiques

**Entomofaune** : d'importantes lacunes existent pour ce cortège mais le potentiel est énorme notamment vers les espèces cavernicoles, de prairies humides, des milieux steppiques (charançons et chrysomèles), d'eaux dormantes ou courantes (odonates), de forêt d'ubac (espèces saproxyliques), liées aux messicoles ou au pastoralisme (coprophages).

**Amphibiens** : la rainette méridionale atteint là son record d'altitude alors que la grenouille rousse y est en limite d'aire de répartition. Que les deux espèces se côtoient est exceptionnel.

**Reptiles** : 17 espèces alors que le département du Var en contient 21. A noter la coronelle lisse et la couleuvre verte et jaune, rares dans le Var. Le point particulièrement important vient de la présence d'une population de vipère d'Orsini sur les prairies sommitales.

**Oiseaux** : 150 espèces contactées depuis près de 20 ans. A noter, la présence de toutes les espèces de pie-grèches provençales, une belle population d'outarde canepetière, de l'aigle royal, une belle population sauvage de perdrix rouge, du tétras lyre et du crave à bec rouge.

**Mammifères terrestres** : 23 espèces sur 36 présentes en PACA sont confirmées. Les grands ongulés y sont bien représentés avec le cerf élaphe, le chevreuil (une florissante population), et le chamois. En conséquence les carnivores y sont aussi bien représentés avec la genette, le lynx boréal et le loup.

**Chiroptères** : 13 espèces sur les 26 présentes en France ont été contactées sur le Camp. Au moins trois espèces supplémentaires pourraient rejoindre la liste en raison de la proximité avec d'autres sites remarquables pour les chiroptères : les Gorges du Verdon, de la Siagne et de Châteaudouble.

Nous rappelons que le Camp de Canjuers est un terrain militaire utilisé pour l'entraînement à balles réelles et donc que l'intrusion sur ce terrain est strictement interdite. **Dortoirs de**



### crave à bec rouge aux îles de Marseille

Le crave à bec rouge est une espèce de haute montagne, inscrite à l'Annexe I de la Directive européenne "Oiseaux", qui se reproduit principalement dans les reliefs alpins et du Massif Central. En hiver, il est fréquent que de petites bandes de ce corvidé viennent hiverner dans les massifs provençaux et notamment au dessus du Massif des Calanques et des îles de Marseille. Depuis 2004-2005, le nombre d'individus hivernants a sensiblement augmenté d'année en année et il est désormais fréquent d'observer de grands rassemblements de crave à bec rouge, pouvant regrouper jusqu'à 150 individus en vol ou se nourrissant d'invertébrés sur les pelouses littorales des Calanques et des îles.

Cette année, d'importants groupes de craves ont encore été observés mais, fait marquant, deux dortoirs, utilisés quotidiennement, ont été découverts sur les îles. Le premier, situé dans les falaises de l'île Maire (archipel de Riou), est utilisé depuis début décembre et a abrité un maximum de 259

individus la nuit du 28 décembre 2007. Quant au second, découvert plus tardivement dans les falaises du Pavillon Hoche sur l'île de Ratonneau (archipel du Frioul), il a accueilli jusqu'à 87 individus.

À notre connaissance, il s'agit là de la première observation d'un nombre aussi important de craves à bec rouge hivernant dans le secteur Calanques-îles de Marseille mais également des premiers dortoirs importants de l'espèce, découverts dans ce secteur d'hivernage.

### STOC-EPS en PACA

Les participants au programme de Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC) sont toujours plus nombreux avec 57 carrés Echantillons Ponctuels Simplifiés (EPS) et 12 STOC-sites en 2007. Au total, 95 carrés EPS et 15 STOC-site ont été réalisés au moins une année depuis 2001 avec la participation de 80 bénévoles.

Le nombre de carrés STOC permet de produire les variations d'abondance d'une année à l'autre pour 72 espèces et de calculer les tendances d'évolution 2001-2007 pour 74 espèces communes de notre région. Le cumul des carrés réalisés au moins une fois depuis 2001 permet d'avoir une couverture relativement homogène de la région pour la réalisation de la carte d'abondance. Il reste des zones peu couvertes (sud des Hautes-Alpes, nord et sud des Alpes de Haute-Provence, centre des Alpes-Maritimes, centre et nord du Var, nord-ouest des Bouches-du-Rhône, centre et ouest du Vaucluse).

### Variation d'abondance 2006-2007

Une seule espèce présente une baisse significative, le goéland leucophée. Bien d'autres présentent des baisses importantes (choucas des tours, pigeon biset féral, étourneau sansonnet, bruant proyer et hirondelle de fenêtre). Six espèces présentent une augmentation de leur effectifs (fauvette mélanocéphale, bruant zizi, cisticole des joncs, mésange huppée, outarde canepetière et mésange à longue queue).

### Tendance 2001-2007

Les tendances calculées sur le moyen terme sont à prendre avec prudence, cependant neuf espèces présentent des tendances significatives. Cinq d'entre elles sont en diminution (bruant proyer -78%, perdrix rouge -59%, tarier pâle -55%, hirondelle de fenêtre -52%, troglodyte mignon -50%). Quatre autres espèces sont en augmentation (tourterelle turque +57%, alouette lulu

# Participez au STOC-EPS

Depuis 2001 le CEEP a pris en main la coordination du programme STOC-EPS pour la région PACA. Pour toute demande de nouveau carré s'adresser à Nicolas Vincent-Martin :

tél. : 04 90 47 93 93 ou par mail : [nicolas.vincent-martin@ceep.asso.fr](mailto:nicolas.vincent-martin@ceep.asso.fr)

Pour plus d'informations sur le programme STOC-EPS en PACA :

<http://www.ceep.asso.fr/STOC-EPS/stoceptsNVM.htm>

et en France : <http://www2.mnhn.fr/vigie-nature/>

+82%, pigeon ramier +83%, mésange boréale +154%).

## Indicateurs de biodiversité

Quatre indicateurs sont produits par le Centre de Recherches Biologiques des Populations d'Oiseaux (CRBPO) en regroupant les espèces selon leur spécialisation par rapport à trois grands type d'habitat : espèces des milieux agricoles, des milieux forestiers, des milieux bâtis et espèces généralistes. Pour la région PACA, ces indicateurs ont été adaptés avec 39 espèces prises en compte.

On note une augmentation globale de +2,9% de 2001 à 2007. Trois indicateurs sont en baisse : -11% pour les milieux bâtis, -10% pour les milieux agricoles et -2% pour les espèces généralistes. Seul l'indicateur des espèces de milieux forestiers est en hausse de 1,2%.

En calculant ces mêmes indicateurs pour la région mais avec les espèces identifiées comme spécialistes au niveau national, on constate que la perte des milieux agricoles atteint -36,6% en seulement sept années. Les tendances des autres indicateurs sont aussi en baisse de -15% pour les milieux bâtis, -4% pour les milieux forestiers et -3% pour les espèces généralistes.

## Carte d'abondance relative

Les cartes d'abondance relative obtenues avec les données STOC mettent en évidence les bastions des espèces communes. Plus la couleur est foncée plus l'espèce est commune. Mais l'es-

pèce n'est pas forcément absente des zones les plus claires. Elle peut être présente en faible densité ou non détectée par absence de relevé. La fauvette mélanocéphale (carte ci-dessous) apparaît très abondante sur la moitié sud de la région, principalement entre Marseille et Toulon, sur le massif des Maures, de l'Esterel au centre-est du Var. Elle semble aussi très abondante autour d'Aix-en-Provence, de Salon-de-Provence et sur le massif des Alpilles. La Mésange charbonnière (carte ci-dessous) est très commune. Il est plus facile de remarquer les zones où elle semble peu abondante comme la Camargue, la Crau, les plateaux calcaires du centre de la région, milieux ouverts peu favorables, ainsi que la zone de haute montagne de l'est de la région.

## Conclusion et perspectives

Grâce à l'investissement de nombreux bénévoles le nombre de carrés réalisés ne cesse d'augmenter et permet l'estimation de tendance d'un plus grand nombre d'espèces. Le programme STOC devient un véritable observatoire de l'avifaune régionale avec déjà des tendances pour 74 espèces, l'amélioration des connaissances sur leurs statuts et l'élaboration des indicateurs de biodiversité. Cependant, il apparaît important de compléter la couverture régionale afin d'améliorer le suivi, d'augmenter la fiabilité des tendances, et d'avoir une vue d'ensemble de l'avifaune régionale, de sa répartition et de son abondance. L'implication dans ce programme de plus en plus de gestion-

naires d'espaces protégés montre l'intérêt de ce suivi. Dans quelques années, il sera alors possible de réaliser des comparaisons entre espaces protégés et nature "ordinaire" permettant de mesurer l'efficacité des mesures de gestions.

## Inventaires Natura 2000 aux trois caps

En 2007, dans le cadre de l'élaboration du Document d'objectifs, plusieurs inventaires ont été menés sur les caps Taillat et Camarat à Ramatuelle et le cap Lardier à la Croix-Valmer dans le Var : chiroptères (CEEP), reptiles-amphibiens (CEEP et Reptil'Var), habitats-flore et entomofaune (ECOMED), habitats marins (Observatoire Marin, opérateur Natura 2000). Certains enjeux ont été confirmés mais d'autres ont été révélés.

**Reptiles** : la localisation de populations conséquentes de tortues d'Hermann déjà identifiées par A.Martinez et R.Viala du CEEP a été affinée. La cistude s'est avérée peu présente et le lézard ocellé quasi disparu du site. Le phyllodactyle, longuement recherché n'a pas été observé.

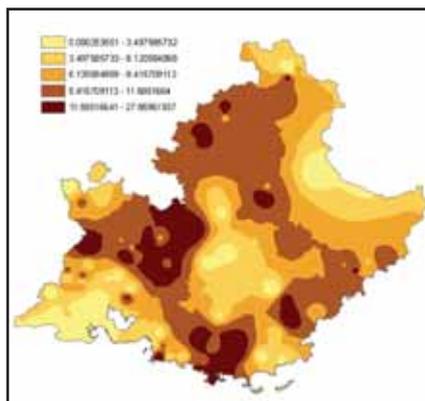
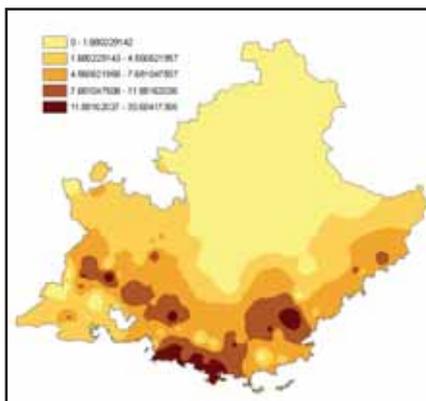
**Chiroptères** : 12 espèces ont été inventoriées. La présence du petit rhinolophe, du murin à oreilles échan-crées et du minioptère est à noter. Les chauves-souris forestières comme la noctule de Leisler apparaissent assez fréquentes, surtout en automne.

**Entomofaune** : plusieurs espèces des listes de la Directive Habitat ont été trouvées comme le grand capricorne et le lucane cerf-volant. Par ailleurs, la magicienne dentelée a été confirmée. Le fait exceptionnel provient de la découverte de la très rare cigale cotonneuse (*Tibicina tomentosa*) connue aussi d'une station de l'Hérault en France.

**Habitats et flores terrestres** : la très grande diversité d'habitats d'intérêt communautaire a été précisée, notamment sur la ceinture halophile avec entre autres la présence importante du genévrier turbiné et du palmier nain dans les phryganes ainsi que des pelouses à armérie précoce, endémique de la presqu'île de Saint-Tropez.

**Habitats et flore marines** : outre les beaux herbiers de posidonies, la richesse provient des magnifiques habitats coralligènes et des communautés des grottes marines.

Ceci n'est qu'un petit aperçu des résultats, plus de détails sur le site <http://www.observatoire-marin.com> dédié au site Natura 2000, les 3 caps.



Deux exemples de cartes d'abondance relative de deux espèces communes en PACA. Fauvette mélanocéphale à gauche et mésange charbonnière à droite.



Réserve Naturelle  
**ARCHIPEL DE RIOU**

**Le régime alimentaire du cormoran huppé**

Cette étude a été réalisée dans le cadre du Programme LIFE Nature "conservation des populations d'oiseaux marins des îles de Marseille". Le régime alimentaire des cormorans huppés de Méditerranée de l'archipel de Riou a été déterminé grâce à l'identification des otolithes de poissons (pièces calcifiées en contact avec le cerveau qui permettent au poisson de se situer dans son milieu) présents dans les pelotes de réjection récoltées entre 2003 et 2007.

Les analyses ont révélé la consommation de 25 espèces de poissons appartenant à 12 familles différentes, avec une consommation préférentielle de 5 familles qui constituent 87% de l'alimentation des cormorans : les Atherinidae (l'athérine), les Pomacentridae (la castagnole), les Labridae (la girelle), les Centranchidae (le picarel) et les Sparidae (la bogue, le sar).

En outre, elles ont montré une stabilité du régime alimentaire au cours des quatre années d'étude, malgré l'existence de variations saisonnières. Enfin, les données de biomasses obtenues ont été comparées à celles des différentes activités de pêche (amateur et professionnelle). Ces comparaisons montrent ainsi que le cormoran huppé prélève seulement l'équivalent de 7,4% de la biomasse totale pêchée autour de l'archipel et que les espèces ciblées par les cormorans et les pêcheurs sont différentes, le cormoran se nourrissant essentiellement d'espèces à faible ou moyenne valeur commerciale.



Réserve Naturelle  
**COUSSOLS DE CRAU**

**Comptage outardes et gangas en Crau**

Comme tous les 4 ans, le CEEP a organisé le 20 janvier 2008 un dénombrement des outardes et gangas en Crau. La participation a été exceptionnelle, avec 117 bénévoles venus de toute la région. Au total, la fourchette retenue est de 1639 à 2055 outardes (moyenne 1847). Le



minimum est équivalent à celui obtenu en 2004, tandis que le maximum dépasse pour la première fois le seuil de 2000 individus. A ces chiffres s'ajoutent les dénombrements effectués simultanément sur le reste de la région PACA et le Languedoc-Roussillon par le CROP, la LPO-PACA et Méridionalis. On atteint ainsi un total de 2617 à 3038 outardes sur le pourtour méditerranéen. L'essentiel des effectifs hors Crau se concentre dans le Gard et l'Hérault, mais des petits groupes ont été observés dans tous les départements prospectés, notamment sur des aérodromes.

Pour les gangas, l'effectif retenu est de 186 à 235 oiseaux. C'est moins qu'en 2004 (232-317), mais le recensement de cette espèce demeure très aléatoire, car certains terrains favorables comme la base aérienne d'Istres sont inaccessibles aux compteurs.

Le CEEP remercie les bénévoles de leur participation, nous espérons

vous revoir aussi nombreux dans 4 ans. Merci également aux propriétaires qui nous ont permis d'accéder à leurs terrains.

**Sentier d'interprétation à Peau de Meau**

Dans le cadre d'un programme européen *Equal*, porté par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles, le CEEP réalise un sentier d'interprétation de la Crau sèche sur le terrain de Peau de Meau, avec le soutien de plusieurs partenaires : l'Association des Chemins de Provence Prestige, la commune de Saint-Martin-de-Crau, la Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône et la Maison de la Transhumance. Le sentier présentera en 15 panneaux les aspects naturalistes et pastoralistes de la Crau Sèche, ainsi que les enjeux de protection et la réserve naturelle. Une bergerie romaine a également été dégagée sur le parcours. Le tracé et le scénario ont été montés par Anne-Laure Faquet et les panneaux sont en cours de réalisation. Le sentier sera mis en place dans le courant du mois de mai pour être inauguré en juin.



Les fondations dégagées d'une bergerie du 2<sup>ème</sup> siècle

# Le Plan National de Restauration de la tortue d'Hermann enfin abouti !

La conservation de la tortue d'Hermann bénéficie aujourd'hui d'une avancée importante avec la finalisation du Plan National de Restauration. Ce dossier avait fait l'objet de deux versions préliminaires (1994 et 1999) malheureusement jamais validées par le Ministère de la protection de la nature. Il s'agit donc de l'aboutissement de 15 ans de travail pour faire reconnaître les enjeux de cette espèce menacée. La délégation du dossier auprès de la Direction Régionale de l'Environnement (DIREN) PACA et l'élaboration d'un nouveau cahier des charges national a nécessité une réécriture du dossier et une réflexion stratégique plus poussée. Ce travail a été mené par un groupe de travail efficace composé des DIRENs PACA et Corse, du CEEP, de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, du Centre National de Recherches Scientifiques, de la SOPTOM (Station d'Observation et de Protection des Tortues et de leurs Milieux), de l'Office National des Forêts et du Conservatoire des Sites corses. On dispose désormais d'un document très abouti qui constituera un document de référence pour les 5 ans à venir. Ce document sera très pro-



La tortue d'Hermann ne se trouve plus que dans le Var et en Corse

## Enjeux et objectifs

La tortue d'Hermann est actuellement un des reptiles les plus menacés à l'échelle européenne et mondiale. Son déclin s'est amorcé très tôt en Europe occidentale (Italie, France, Espagne) où son maintien devient de plus en plus précaire. En France, l'espèce a disparu du massif des Albères dans les Pyrénées-Orientales dans les années 1960. Elle ne subsiste plus qu'en effectifs réduits dans le Var et en Corse. Les mesures mises en œuvre depuis une vingtaine d'années n'ont pas permis d'enrayer le déclin qui est dû à des causes multiples : urbanisation et aménagement du littoral, incendies de forêts, collecte illicite d'individus, abandon des pratiques agro-pastorales traditionnelles. Si rien n'est entrepris dans les années qui viennent, l'on peut craindre la disparition de la dernière population continentale et le déclin rapide des populations de la Corse. Ce document synthétise les connaissances biologiques disponibles sur cette espèce, décrit les principales menaces qui pèsent sur l'avenir de l'espèce, fait un bilan des actions menées et propose une politique générale en faveur de la protection de cette espèce sur le territoire national. Sa finalité est avant tout de fournir un cadre clair en vue d'organiser et coordonner les actions qui seront mises en œuvre en France dans les années qui viennent.

chainement disponible en ligne. Rappelons que les plans de restauration sont des documents cadres en faveur d'espèces menacées ou de groupes d'espèces menacées. 131 plans de restauration ont été proposés dans le cadre du Grenelle de l'environnement ; 5 sont programmés pour 2008. Ces documents permettent à l'ensemble des partenaires concernés de travailler sur une même base. Ils permettent également une validation des stratégies et actions de conservation tant au niveau régional que national.

Ce document présente successivement :

- un état des lieux des connaissances ;
- les enjeux pour l'espèce et une stratégie à long terme ;
- les objectifs ;
- les actions à mener, organisées en 40 fiches.

Les plans de restauration n'impliquent pas en eux-mêmes de financements importants, mais ils sont un préalable à la mise en place de projets plus ambitieux de type programme européens LIFE (L'Instrument Financier pour l'Environnement) par exemple.

D'ores et déjà, des programmes de type FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) et LIFE (financements européens et contreparties nationales) sont en cours d'élaboration. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

**Antoine Catard et Marc Cheylan**

## Un nouveau partenariat avec EDF zones humides varoises

**D**epuis près de 20 ans, le CEEP et EDF (Électricité de France) ont engagé un partenariat pour la conservation de la zone humide du marais de Fondurane sur le lac de Saint-Cassien, classé en Arrêté de Protection de Biotope par le Préfet du Var depuis 1988. En 2007, ce partenariat a pris un nouveau départ avec la mise en gestion de deux nouveaux sites : le premier sur une autre rive du lac de Saint-Cassien : Marais de la Fustièrre (commune des Adrets de l'Estérel) et le second sur le cours de l'Argens : le pont naturel d'Entraignes (communes d'Entraignes et de Vidauban).



Le marais de la Fustièrre

### Marais de la Fustièrre

Le marais de la Fustièrre couvre une vingtaine d'hectare sur le bras sud du lac de Saint-Cassien. Ce secteur fait déjà l'objet d'une convention d'expertise scientifique avec Escota sur la problématique des hirondelles rousselines sur un tronçon de l'autoroute A8 (Cf garrigues n°42 – juin 2007, pp 6-7). En juin 2007, EDF a donc confié au CEEP la gestion de cette zone humide. Bien que largement cerné par des voies de communication (route départementale et autoroute), ce secteur est inscrit en Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF). Le site abrite une belle population de cistude d'Europe reproductrice, c'est aussi une zone de chasse et de nidification pour l'hirondelle rousseline et pour le martin-pêcheur d'Europe. De petites zones

ouvertes, des prairies humides, sont propices à



Nid d'hirondelle rousseline



Cistude d'Europe

l'émergence de la diane et de la proserpine (papillons protégés en France).

L'ensemble des deux entités formées par le site EDF et le tronçon Escota feront l'objet d'un Plan de gestion écologique d'ici la fin de l'année.

D'ores et déjà, des actions sont menées sur le site, notamment le suivi des populations d'espèces remarquables (diane, proserpine, cistude et hirondelle rousseline), mais aussi des démarches de concertation. C'est le cas de l'intégration de la biodiversité dans les actions que mènent le service des Routes du Conseil Général du Var. Le marais est bordé d'un talus utilisé par les cistudes comme zone de ponte. Malgré une orientation idéale et un ensoleillement maximum, ce talus est le lieu d'une hécatombe en période de reproduction. Les adultes se font broyer par l'épaveuse au moment de pondre, et lors de l'émergence, les jeunes sont écrasés lorsqu'ils tentent de traverser la route pour gagner l'eau de l'autre côté. La solution : la mise en place d'une glissière à tortue qui interdira l'accès à

la chaussée aux cistudes, les conduira directement vers un passage busé en eau et enfin, évitera le gyrobroyage du site de ponte. Cet ouvrage devrait voir le jour dans le courant de l'année 2008.

## Marais d'Entraygues

Entraygues est un des plus vieux sites classés de France. Ainsi depuis 1932, les deux ponts naturels de tufs et la chapelle souterraine Saint-Michel bénéficient d'une réglementation spécifique.

Entraygues c'est aussi la plus grosse résurgence d'eau du Var. Elle est exploitée par la commune de Vidauban et le Syndicat intercommunal d'adduction des eaux d'Entraygues, qui alimentent en eau potable plus de 50 000 personnes. C'est encore une petite usine hydroélectrique qui exploite le dénivelé d'un saut naturel en amont des ponts, renforcé par un barrage.

La présence d'une grande quantité d'eau de source à ce niveau du fleuve Argens, confère à ce site des particularités hydrobiologiques remarquables.

En 1995, Entraygues a aussi été identifié par A. Haquart et D.Rombaut comme un site d'intérêt international pour la reproduction de chauves-souris cavernicoles. Un essaim mixte de minioptères, murins de Capaccini, petits murins et grands murins occupent le tuf avec des effectifs de plusieurs milliers d'individus.

Ce site est donc intégré aux inventaires ZNIEFF et dans le réseau Natura 2000.

Pourtant, Entraygues fait plutôt figure de dépotoir. Il ne fait l'objet d'aucune gestion concertée entre les propriétaires privés, EDF, les exploitants des eaux, les communes concernées de Vidauban et du Cannet-des-Maures.

C'est pourquoi le CEEP a engagé un premier partenariat avec EDF, propriétaire, afin de mieux suivre les populations remarquables, de sensibiliser les acteurs et de dynamiser une gestion patrimoniale du site.

Ainsi, dans le cadre de cette convention avec EDF, un suivi de la reproduction des chiroptères, en conformité



Depuis le 17<sup>ème</sup> siècle le pont naturel s'est effondré en son milieu, laissant 2 arches

avec les protocoles de la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères est réalisé annuellement.

Le CEEP a aussi communiqué les arguments scientifiques à la MISE (Mission Inter Services de l'Eau-DDAF du Var) et à EDF pour que le renouvellement d'exploitation du barrage prévoit bien le versement du débit réservé en aval de l'usine hydroélectrique et non en aval du barrage. Ce qui permet d'avoir artificiellement un tronçon de l'Argens court-circuité, alimenté essentiellement par les eaux de la résurgence. Les particularités hydrobiologiques de ce tronçon ayant été bien étudiées par la Maison Régionale de l'Eau.

En 2008, la rédaction d'un plan de gestion sera engagée. Cela sera l'occasion de mettre à plat les différents enjeux sur le site, biologiques bien sûr, mais aussi économiques, sociaux et historiques. Déjà la présence de nouveaux intérêts viennent d'être identifiés concernant les bryophytes (mousses...) et une communauté de mollusques des nappes phréatiques. Les connaissances dans ces domaines seront à approfondir...

Dominique Rombaut et Pascal Tartary



Entraygues, un site classé !

## Nouveau site, nouveaux enjeux de conservation Le vallon de Terres pleines

Ce vallon perché à 2000 mètres dans la vallée de l'Ubaye est sous convention depuis 2006. Il a échappé de justesse aux grands aménagements de stations de ski des années 70 puisque les propriétaires avaient été expropriés afin de faire place à un grand projet immobilier et de remontées mécaniques.

Ce projet n'ayant finalement pas été réalisé, les terrains ont été revendus aux anciens propriétaires intéressés et à l'Office National des Forêts.

La famille Rebattu a ainsi racheté 180 hectares et s'est rapprochée du CEEP pour réfléchir à une gestion favorable à la biodiversité.

Le fond du vallon est occupé par un ensemble de bas marais et de sources sur environ 5 hectares. Ces milieux présentent des enjeux de conservation importants pour la flore avec la présence de l'herbe de bison, du jonc arctique ou encore d'une orchidée de zones humides d'altitude, l'orchis couleur de sang. Des compléments d'inventaires seront également réalisés sur les milieux aquatiques, susceptibles d'abriter des espèces d'invertébrés intéressantes. L'objectif porte ici sur le maintien de la qualité de ces milieux fra-



L'orchis couleur de sang



giles en évitant la dégradation par le piétinement et un apport excessif de matière organique par les troupeaux.

Le reste de la propriété est essentiellement constitué de prairies subalpines à féтуque paniculée floristiquement assez appauvries. Alors que ces prairies peuvent présenter une richesse floristique extrêmement forte (de 50 à 80 espèces) quand elles sont fauchées (ce qui était encore le cas du vallon de Terres Pleines à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle), on n'observe actuellement qu'entre 20 et 30 espèces avec 3 à 4 espèces qui représentent plus de 75% de la contribution spécifique.

En dehors de la fauche, le maintien de la diversité floristique, soit par le pâturage, soit par la non intervention, est peu efficace sur ce type de prairie.

Aussi, grâce à la grande motivation des propriétaires, la fauche est envisagée sur quelques parcelles avec l'objectif de valoriser le foin auprès des éleveurs présents sur le vallon.

Le plan de gestion, en cours de finalisation, fait la synthèse de ces enjeux, propose les modalités de gestion du pâturage et de la fauche, et dresse la liste des suivis scientifiques et des inventaires complémentaires à mettre en œuvre.

Lionel Quelin et David Tatin



Brebis au bord du ruisseau de Terres pleines



## Marseille, La démarche Natura 2000

**S**ur Marseille, la démarche Natura 2000 est une longue histoire qui a débuté, pour le CEEP, dès les propositions de sites à intégrer au réseau et le choix des délimitations car les argumentations sont largement facilitées lorsque les données naturalistes sont présentes en nombre et en qualité.

Ceci a conduit, en 2002, à la désignation de la Zone de Protection Spéciale (ZPS) "Iles Marseillaises" au nom de la Directive Oiseaux et en 2003 à la délimitation de la proposition de Site d'Intérêt Communautaire (pSIC) "Calanques et Iles Marseillaises - Cap Canaille et Massif Du Grand Caunet" au nom de la Directive Habitats. La ZPS est constituée des deux archipels marseillais, Riou et Frioul et est incluse dans le pSIC.

La réalisation du Document d'Objectifs (DOCOB) de ce territoire est alors confiée par l'État à trois opérateurs :

- l'Office National des Forêts pour le secteur du Cap Canaille et Massif du Grand Caunet ;
- le Groupement d'Intérêt Public (GIP) des Calanques pour le Massif des Calanques et l'archipel de Riou

; - la Ville de Marseille pour l'archipel du Frioul.  
Dès 2003, le CEEP est missionné par la Ville de Marseille pour la réalisation du Document d'Objectifs sur le secteur du Frioul en tant qu'expert scientifique et technique.

De 2003 à 2006, l'équipe du CEEP-Marseille a réalisé les études de la partie inventaire sur le Frioul, mené les réunions d'information et de concertation avec les acteurs concernés et rédigé le tome I du DOCOB "Analyse écologique et définition des enjeux de conservation". Dans la continuité de la concertation avec les usagers de l'archipel, le Tome II "Plan d'actions du Document d'Objectifs" a été rédigé, présentant les mesures conservatoires et les modalités de mise en œuvre.

Parallèlement, le GIP des Calanques a eu en charge la réalisation du Document d'Objectifs pour le secteur des Calanques et l'archipel de Riou. Dès 2005, il établit avec le CEEP, gestionnaire de la Réserve Naturelle Nationale de l'archipel de Riou, une convention de partenariat pour l'élaboration de la partie inventaires du Document d'Objectifs concernant ce territoire.





La Zone de Protection Spéciale "Îles Marseillaises" incluse dans le pSIC "Massif Calanques, Îles Marseillaises, Cap Canaille et Massif du Grand Caunet" a donc deux opérateurs : le GIP des Calanques et le Ville de Marseille.

Bien que situés de part et d'autre du littoral marseillais et distants de quatre milles nautiques, les deux archipels constituent une entité territoriale forte qui devait être considérée comme une seule unité de gestion. Ces îles présentent une valeur patrimoniale similaire à la fois faunistique et floristique, mais elles sont soumises à des contraintes différenciées en terme de fréquentation. La similitude des problématiques de

conservation nécessitait une approche globale à l'échelle de l'ensemble des archipels afin d'optimiser les opérations mises en œuvre. Le CEEP a donc été missionné par la DIREN PACA (Direction Régionale de l'Environnement) en juillet 2006 pour la réalisation du Document d'Objectifs de la ZPS "Îles Marseillaises", en accord avec le GIP des Calanques et la Ville de Marseille.



Les tomes I "Analyse écologique et définition des enjeux de conservation" du pSIC et de la ZPS ont été présentés au Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) en mai 2007. Le Conseil, compte tenu des remarques minimales formulées lors de la séance, a validé les deux DOCOB. Les tome 2 "Plan d'actions" devront également être validés par les membres du CSRPN pour un passage en comité de pilotage au cours de l'année 2008.



Le vallon de Vaufrèges

En 2006, le site du Conservatoire du Littoral de la Muraille de Chine, site de nidification de l'aigle de Bonelli géré par le CEEP, a été désigné en Zone de Protection Spéciale "Falaise de Vaufrèges". Le GIP des Calanques, opérateur Natura 2000 sur le secteur a missionné, en 2007, le CEEP comme expert scientifique et technique pour la réalisation de la phase d'inventaire sur ce site, le tome I sera finalisé pour un rendu en septembre 2008.

La démarche Natura 2000 sur Marseille aura, depuis 2003, grandement contribué à la protection du Frioul, à une meilleure prise de conscience locale du patrimoine naturel et aura été un formidable outil de rencontres, d'échanges et de concertation.

Julie Delauge, salariée du CEEP

## Oiseaux marins des îles de Marseille, Retour sur le programme LIFE

**A**près cinq ans de bons et loyaux services pour la protection et la valorisation du patrimoine naturel des archipels marseillais, le programme LIFE (L'Instrument Financier pour l'Environnement) "Conservation des populations d'oiseaux marins des îles de Marseille" s'est achevé en décembre 2007.

Face aux perturbations identifiées comme des menaces pesant sur la survie des populations de oiseaux marins (surabondance du goéland leucophée, présence de mammifères introduits et forte fréquentation humaine),

l'objectif principal du projet été d'assurer le maintien ou la restauration des colonies de quatre espèces d'oiseaux marins nicheuses d'intérêt communautaire : le puffin cendré, le puffin yelkouan, l'océanite tempête de Méditerranée et le cormoran huppé de Méditerranée.

### Actions développées et résultats

#### Réduction des perturbations

Plusieurs actions ont été menées afin de contrôler le rat noir (prédateurs d'œufs et de poussins) et le lapin de garenne (destruisant les terriers en terrain meuble) : dératisation de petites îles ou îlots, limitation des densités de rat par le piégeage annuel sur les plus grandes îles, capture de lapins en zones meubles. Le programme LIFE a également permis de renforcer la surveillance des sites afin d'assurer la tranquillité des colonies d'oiseaux marins. Les efforts d'information répétés chaque année ont largement contribué au respect de la réglementation en vigueur sur les îles.

#### Aménagements sur les colonies

Un prototype de système automatisé de vidéosurveillance a été testé in situ pour le suivi des puffins cendrés. Cette opération a permis de connaître les principales causes de perturbation pesant sur cette espèce (rat, lapin, goéland, chat et chien errants) et d'obtenir des images inédites sur le comportement des individus nicheurs (toiletage, reproduction, ...).

Des modules expérimentaux de diffusion de chant ont également été mis au point et disposés sur les colonies de puffins et d'océanites afin de favoriser l'installation de nouveaux couples nicheurs.

En complément, des nichoirs artificiels ont été installés pour les puffins et les océanites, associés aux systèmes d'attraction sonore : l'occupation immédiate et durable des nichoirs par les puffins a montré l'efficacité de l'action. Pour les océanites, un des dispositifs expérimentaux a permis l'installation d'un couple dès la première année.

Sur le Frioul, l'aménagement et la restauration de sentiers pour soustraire les oiseaux nicheurs à la fréquentation humaine a contribué à la tranquillité des colonies de reproduction.



### Suivi des espèces

D'autre part, le suivi scientifique régulier de la reproduction des puffins cendrés et des cormorans huppés, ainsi que le baguage annuel des puffins ont été assurés :

- la petite colonie de cormoran huppé de Riou qui s'élevait à 4 couples nicheurs en 2003, compte actuellement 9 couples installés sur les falaises.

- les populations de puffin cendré connues sur les deux archipels ont été dynamisées ; le nombre de terriers recensés est en effet passé de 228 en 2003 à 375 en 2007. Le succès de reproduction a plus que doublé, évoluant de 0,37 jeune/couple en 2003 à 0,79 jeune/couple en 2007, attestant d'une amélioration de la qualité des sites de reproduction sur les îles de Marseille, liées aux actions réalisées.

Ces suivis ont ainsi permis de mesurer l'efficacité des actions de gestion.

Enfin, une étude a été menée sur le régime alimentaire du cormoran huppé, afin d'améliorer les connaissances de cette espèce récemment installée sur Riou. Des articles parus dans la presse locale ont contribué à la sensibilisation du grand public sur la fragilité de cette espèce. Globalement, le programme LIFE "Conservation des populations d'oiseaux marins des îles de Marseille" a atteint ses objectifs de conservation pour les espèces visées, avec l'augmentation du nombre de couples nicheurs de puffins, l'essor de la population de cormoran huppé et la confirmation du maintien de couples nicheurs d'océanite tempête.

L'ensemble des dispositifs innovants a été expérimenté avec succès en matière de gestion des colonies d'oiseaux marins et ces méthodes sont déjà exportées sur d'autres îles en Méditerranée.

### Communiquer pour préserver

La conservation des oiseaux marins passe également par la reconnaissance de leur valeur patrimoniale par le public et les acteurs locaux. Plusieurs outils de communication ont ainsi été réalisés : site internet, brochure, affiche, plaquette, lettres d'information, exposition et diaporamas.

L'ensemble des documents produits et diffusés ont permis, à travers les oiseaux marins, de faire évoluer la perception des îles vers une plus grande reconnaissance des richesses littorales discrètes qu'elles abritent.

Retrouvez des informations sur le programme ainsi que l'ensemble des documents de communication disponible en téléchargement sur le site [www.oiseaux-marins.org](http://www.oiseaux-marins.org)

D'autre part, afin de faire connaître les actions menées et les principaux résultats du programme, des ateliers de travail se sont tenus à Marseille en novembre 2007. Ils ont réunis une cinquantaine de gestionnaires, de chercheurs, de représentants de l'État et de collectivités concernés par la conservation des oiseaux marins et venus de PACA, de Corse, de Bretagne mais aussi d'Espagne, d'Italie, de Malte, d'Algérie et de Tunisie. Ces séances de travail constituent une étape importante dans la construction d'un réseau durable de gestionnaires et de scientifiques concernés par la gestion des milieux



Affiche de sensibilisation

insulaires. À travers ces ateliers, mais aussi par la diffusion d'un cahier de gestion présentant les méthodes développées dans le cadre du programme et du rapport simplifié, les résultats du programme LIFE sont largement diffusés auprès des acteurs des réseaux de conservation des oiseaux marins et des écosystèmes insulaires.

### En conclusion

Le projet LIFE a joué un rôle primordial dans la construction de la protection des îles en renforçant et en dynamisant les dispositifs de gestion mis en œuvre sur les îles de Marseille et la collaboration entre les sites insulaires de Méditerranée.

L'ensemble des actions mises en œuvre pour la conservation des populations d'oiseaux marins sera poursuivi à long terme dans le cadre de la gestion de la Réserve Naturelle de l'archipel de Riou et du Parc Maritime des îles du Frioul.

Le projet LIFE a également contribué à tisser des liens entre les gestionnaires des îles de Méditerranée, concrétisés par l'Initiative pour la Protection des Petites Îles de Méditerranée, initiée par le Conservatoire du Littoral et le CEEP et dont l'objectif est d'appuyer la mise en place d'une gestion efficace et pratique des petits territoires insulaires de Méditerranée.

L'exportation et le partage de l'expérience acquise sur les îles de Marseille dans le cadre du programme LIFE constitue une contribution à la préservation d'un patrimoine naturel commun à l'ensemble des pays du bassin méditerranéen et aujourd'hui menacé.

*Coordonné par le CEEP, le programme LIFE a été mené en partenariat avec le Centre d'études biologiques de Chizé – CNRS et l'association Alpes de lumière, et a été financé par la Commission Européenne, la Direction Régionale de l'Environnement de PACA, le Conservatoire du Littoral, la Ville de Marseille, le Conseil Régional de PACA, le Conseil Général des Bouches du Rhône et l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse.*

**Contact pour tout renseignement complémentaire :**  
**Jennifer Dabat-Roul chargée de mission**  
**166, avenue de Hambourg - 13008 Marseille**  
**Tél. : 04 91 25 26 12 Fax : 04 91 73 64 14**  
**[jennifer.dabat@ceep.asso.fr](mailto:jennifer.dabat@ceep.asso.fr)**

## Protection des îles et du littoral, l'expérience du CEEP s'exporte en Méditerranée

**P**our la troisième année consécutive, des salariés de l'équipe du CEEP-Marseille vont participer aux missions d'inventaire et protection menées dans le cadre de l'Initiative pour les Petites îles de Méditerranée (PIM 08), à bord du bateau de la Fondation Nicolas Hulot, Fleur de Lampaul. Ce programme initié par le Conservatoire du Littoral en partenariat avec le CEEP, a pour objectif la promotion du patrimoine naturel des petites îles de Méditerranée, et l'assistance à la mise en place de mesures de gestion sur les sites menacés. La mission 2008 doit faire plusieurs escales sur les îles d'Afrique du nord jusqu'à Malte, puis remontera par les côtes de Sardaigne et de Corse. Un des objectifs, cette année, est de visiter les îles de Zembra (Tunisie), Fifla (Malte) et Tavolara (Sardaigne) qui abritent respectivement les plus grosses populations mondiales de puffins cendrés, océanites tempêtes et puffin yelkouan.

### Convention CEEP/Commissariat National du Littoral Algérien

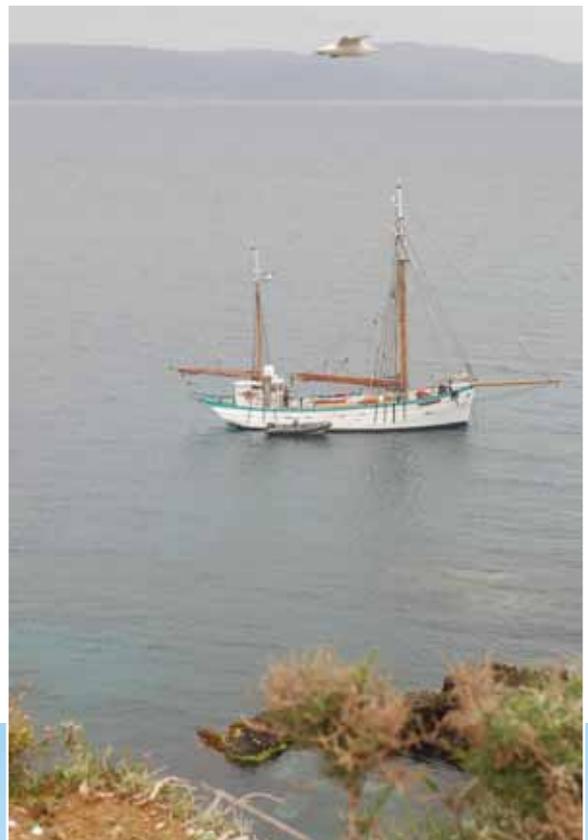
Depuis 5 ans des salariés du CEEP participent, en collaboration avec la mission internationale du Conservatoire du Littoral, à des missions d'assistance ou de formation auprès de différents gestionnaires de site naturel littoraux au Maroc, en Algérie et en Tunisie.

L'Algérie a créé en 2004 le Commissariat National du Littoral qui, sur le modèle du Conservatoire du Littoral français, a pour objectif d'assurer la protection et la gestion des espaces naturels de son littoral.

Deux sites pilotes ont été retenus pour la mise en place de premières équipes de gestion : le site littoral de Tipasa (Moulouya d'Alger) et celui des îles Habibas (Moulouya d'Oran).

Une convention de partenariat entre le CEEP et le CNL a été signée en 2008 en vue d'assister la mise en place et la formation des équipes de gestion recrutées sur ces deux sites pilotes dont les problématiques de gestion sont similaires aux sites des îles de Marseille et du Cap Taillat. Plusieurs sessions d'échange et de formation en Algérie et en France sont programmées cette année. Ces actions bénéficient du soutien financier du Fonds Français pour l'Environnement Mondial et de l'Agence de l'Eau.

**Alain Mante**



Le CEEP embarque sur la Fleur de Lampaul

## Renouvellement du plan de gestion de l'étang des Joncquiers

L'étang des Joncquiers est géré par le CEEP depuis fin 2002, par convention avec la société autoroutière Escota.

Il s'agit d'une ancienne gravière et de ses berges, pour une surface d'environ 15 hectares. Bien qu'en bordure de l'autoroute A51, ce site présente des richesses naturelles importantes, justifiant sa gestion par le CEEP.

Le premier plan de gestion arrivait à son terme en 2007, il a donc été procédé à son évaluation et à son renouvellement.

La première phase de l'évaluation consiste à dresser le bilan des suivis.

Sur le plan ornithologique, 71 espèces ont été contactées, dont 23 nichent sur le site. Les effectifs reproducteurs montrent une certaine stabilité. Outre les couples de foulques macroules, canards colverts, grèbes huppés et castagneux, la nidification du blongios nain est régulière. Jusqu'à une dizaine de chanteurs de rousserolle turdoïde ont été contactés, ce qui représente une densité remarquable.

Le castor d'Europe est bien installé sur l'étang, les indices sont relevés et cartographiés chaque année.

Outre ces suivis, des inventaires complémentaires ont été effectués.

Le Conservatoire Botanique National Méditerranéen a fait l'inventaire de la flore et des habitats. Aucune espèce protégée n'a été mise en évidence, mais 3 habitats communautaires sont présents, dont un prioritaire (cladiaies riveraines).

Le bureau d'études Hémisphère a fait un premier travail de recensement des insectes. Des données ont été récoltées sur les papillons, les libellules, les coléoptères et les criquets. C'est ce dernier groupe qui a présenté les espèces les plus intéressantes : le criquet des roseaux et le criquet des pâtures sont présents. Ce sont deux espèces rares en Provence et inféodées aux prairies humides.

Sur le plan administratif, un conventionnement a eu lieu avec la fédération de pêche. Deux plans d'eau sont présents, l'un d'eux (le plus grand) a été placé en réserve, sur l'autre l'activité de pêche est autorisée. Sur proposition de la fédération de chasse de Meyrargues, l'ensemble du site a été placé en réserve de chasse.

En ce qui concerne la communication, des panneaux d'information ont été placés aux entrées du site, et une plaque a été réalisée. Une seule visite guidée a été organisée, à titre expérimental.

La plupart des opérations prévues au plan de gestion ont été réalisées. Certaines ont cependant échoué : un radeau flottant avait été installé afin de favoriser la reproduction des sternes pierregarin. Il a été retiré au bout de la troisième saison : aucune sterne n'est venue y nicher, et son entretien, assez lourd, devenait injustifié.



Coupe d'arbre par un castor et rousserolle turdoïde

Sur la base de ces éléments, une nouvelle programmation quinquennale de la gestion a été définie. L'ensemble des suivis sera reconduit, et un accent particulier sera mis sur la lusciniolle à moustaches, dont un couple a probablement niché en 2005. De même, une observation furtive, et la découverte d'une ponte, laisse penser que la cistude d'Europe est présente. Des prospections complémentaires seront menées.

Ces actions seront réalisées désormais par Julien Renet, technicien de gestion sur les zones humides de l'ouest de la région (Bouches-du-Rhône et Vaucluse).

Une mise à jour des connaissances sur les insectes patrimoniaux sera effectuée par le bureau d'études Ecomed en 2008, l'objectif étant d'avoir un état des lieux environ tous les 5 ans.

L'expérience de visite guidée s'étant révélée concluante, elle sera reconduite et étendue. L'objectif est de toucher différents publics : des scolaires, le personnel d'Escota, et des sociétés travaillant également dans l'aménagement. En effet, une visite du site permet d'aborder différents volets complémentaires : la faune et la flore des zones humides, son retour dans une zone d'extraction qui a évolué naturellement pendant 20 ans, et la collaboration entre un Conservatoire d'Espaces Naturels et une société autoroutière dans la gestion d'un espace riche sur le plan de la biodiversité.

Les connaissances acquises sur le site permettront également une adaptation de certaines pratiques, par exemple la prise en compte de la présence des orchidées dans le choix des dates de fauchage des talus.

Les cinq premières années du plan de gestion ont permis d'assoir la gestion et de constater une pérennité des richesses naturelles, gageons que les années à venir en feront que conforter ces deux éléments !

## Nouveaux plans de gestion pour deux sites sous convention

**C**haque site géré par le CEEP dans les Alpes-Maritimes (5 conventions de gestion avec divers propriétaires) dispose désormais d'un plan de gestion.

Le plan de gestion est un document issu d'une expertise scientifique qui prévoit les actions de restauration, d'aménagement et de gestion nécessaire à la préservation du patrimoine biologique d'un site. Le but est de permettre à toute personne impliquée dans la gestion d'un site d'avoir une approche globale et rapide de celui-ci, des actions de gestion menées et à mener sur ce site notamment si les équipes gestionnaires viennent à changer. Ce document de référence assure une continuité et une cohérence de la gestion dans le temps et l'espace. Il est élaboré pour une durée de 5 ans et mis en œuvre par l'équipe salariée du CEEP avec l'accord des propriétaires.

Fin 2007, ont été réalisés par le CEEP des Alpes-Maritimes, les plans de gestion du site à orchidées de Sophia Antipolis (communes de Valbonne et de Biot) et de l'aéroport de Cannes-Mandelieu (communes de Cannes et de Mandelieu-la-Napoule). Ils s'appuient sur les inventaires naturalistes réalisés par certains de

nos bénévoles que nous remercions (F. Begou-Pierini, G. Beaudoin, J-P. Fromentin et M. et M. Boët).

### Site à orchidées de Sophia Antipolis

L'intérêt de ce site est lié à la présence sur une petite superficie (12 ha) d'une mosaïque de milieux diversifiés (pinède, bois clairs, yeuseraies, pelouses, prairies humides) qui explique la présence d'un nombre important d'espèces d'orchidées (23 espèces au total). Ces espèces rencontrent sur ce site des conditions stationnelles favorables aussi bien pour les espèces de pleine lumière ou d'ombre, que pour les espèces liées aux pelouses ou aux ourlets forestiers.

On y trouve en plus d'un grand nombre d'espèces, un grand nombre d'individus. Ainsi certaines espèces comme *Ophrys aurelia*, *Ophrys arachnitiformis* ou *Serapia vomeracea* sont présentes ici en population abondante.

Certaines espèces présentes sur le site sont rares et localisées, endémiques provençales ou ouest méditerranéennes. Il s'agit notamment de *Ophrys splendida*, endémique provençale, qui est mentionnée au Livre Rouge de la flore menacée de France, *Ophrys provincialis*, endémique provençale, *Ophrys aurelia* endémique ouest-méditerranéenne, *Serapias olbia* endé-



Orchis papillon



L'Orchis pyramidal

mique ouest-méditerranéenne, *Serapias neglecta* endémique tyrrhénienne (Var, Alpes-Maritimes et Corse pour la France).

Ce site abrite de plus une espèce d'orchidée, *Epipactis viridifolia*, jamais encore observée à ce jour en région PACA.

Pour maintenir la richesse du site, il est nécessaire de maintenir la mosaïque des habitats. Toute intervention concernant les milieux naturels devra respecter le calendrier de floraison des différentes espèces afin de permettre leur fructification et leur reproduction. Une fauche précoce aurait pour conséquence d'affaiblir les populations voire à terme de les éteindre.

Nos objectifs sont de :

- conserver et accroître la diversité floristique du site en assurant le maintien des espèces végétales rares et/ou protégées ;
- réaliser un inventaire et un suivi annuel des stations d'orchidées afin de mesurer l'évolution des populations d'orchidées en nombre d'individus et en nombre d'espèces ;
- faire des inventaires complémentaires de la flore et de la faune ;
- sensibiliser les acteurs du site pour une meilleure protection.

### L'aéroport de Cannes-Mandelieu

Ce site de 115 hectares est localisé dans un secteur particulièrement urbanisé (il est ceinturé d'ailleurs par l'une des plus vaste zone d'activité commerciale du département des Alpes-Maritimes, les Tourrades) et constitue dans ce secteur à très forte densité de population l'un des derniers vestiges des milieux naturels caractéristiques de la plaine inondable de la Siagne, fleuve côtier. Il offre 4 types principaux de milieux naturels :

- Les prairies naturelles constituent la formation végétale dominante de l'aéroport de Cannes-Mandelieu. Il s'agit de prairies de fauche et de prairies humides localisées en zone réservée de part et d'autre des pistes. Ces milieux naturels sont en nette régression dans le département des Alpes-Maritimes en raison du drainage et de l'urbanisation



Canal temporaire ceinturant les pistes de l'aéroport



*Cephalentera rubra*

massive du littoral azuréen. Leur intérêt est floristique (elles abritent 2 espèces végétales rares : la jacinthe romaine et l'alpiste aquatique) et entomologique.

- Les zones en friche localisées également en zone réservée permettent le développement de plantes spontanées particulièrement favorables au maintien de populations d'oiseaux granivores.

- Le Béal et les canaux d'eau (permanents et temporaires) permettent la présence de mini-roselières et constituent des sites favorables à la reproduction des amphibiens et de certaines espèces d'oiseaux. Leur intérêt est également floristique car ils abritent le pigamon de Méditerranée, espèce végétale remarquable.

- La butte de Saint-Cassien, apporte une diversité paysagère et biologique car essentiellement forestière. Elle abrite dans les chênes verts et pubescents, les cyprès et les pins de nombreux passereaux ainsi que l'écureuil roux. On y observe des individus remarquables de chênes pubescents pluri-centenaires. Ce milieu est cependant très anthropisé.

Ces différents milieux sont exploités par les 54 espèces d'oiseaux observées sur la plateforme aéroportuaire, parmi lesquelles 42 espèces sont protégées.

Objectifs principaux :

- conserver et/ou restaurer les prairies naturelles humides dans le but de maintenir les conditions favorables pour les espèces floristiques d'intérêt patrimonial ;
- conserver et accroître la diversité floristique et faunistique du site en assurant le maintien des espèces végétales et animales reconnues d'intérêt patrimonial ;
- assurer l'inventaire et le suivi des éléments patrimoniaux ;
- faire comprendre et faire adhérer les usagers principaux du site à la protection de ce patrimoine.

Afin d'atteindre ces objectifs fixés dans le plan de gestion, le CEEP va mettre en œuvre pour chacun des sites gérés des opérations de gestion dans les domaines suivants : la gestion des habitats et des espèces, le suivi écologique et la sensibilisation du public.

Muriel Cary

## La Durinette piémonts du Mont Ventoux

**L**es contreforts sud-ouest du Mont Ventoux abritent une faune et une flore bien souvent méconnues et à la valeur sous-estimée, sans doute parce que les crêtes sommitales du Géant de Provence, célèbres pour sa flore, lui font de l'ombre.

Le CEEP et le Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du Mont Ventoux (SMAEMV), conscients de ces enjeux, travaillent ensemble à la conservation des richesses naturelles de cette zone, avec d'autres partenaires, comme le Conservatoire Botanique National Méditerranéen et le Groupe Chiroptères de Provence.

Dès 2005, des interlocuteurs de choix se sont manifestés : Catherine et Michel Gunther, propriétaires du site de la Durinette, déjà engagés dans la connaissance et la protection des milieux et des espèces de leur propriété, ont souhaité passer une convention avec le CEEP et le SMAEMV. Le site, d'une quinzaine d'hectares, est remarquable par la variété des milieux qu'il abrite et par leur représentativité du secteur : prairies de fauche, ruisseau bordé par un boisement ripisylvatique, mares temporaires, et dépôt d'ocres,

soit à recouvrement herbacé, soit porteurs de pins maritimes. Cette diversité des habitats engendre une belle diversité des espèces : les observations de Michel permettent de recenser 120 espèces d'oiseaux, 10 espèces de reptiles et 7 espèces d'amphibiens. Pour ces deux derniers groupes, la diversité est remarquable, puisque la quasi-totalité des espèces présentes sur la zone se rencontre ici. Le papillon diane est présent, favorisé par les nombreuses aristoloches, sa plante-hôte. Les compléments d'observations réalisés par différents naturalistes ont permis de mettre en évidence la présence du rare silène de Porto sur les ocres, de deux espèces de chauves-souris, de coléoptères cérambycides consommateurs de bois mort et du carabe doré.

Tous ces éléments ont servi à rédiger le plan de gestion pour la période 2008-2012, qui a été validé par les propriétaires. Les principales actions définies par le plan prévoient notamment :

- d'améliorer les connaissances sur la botanique, les lépidoptères, les odonates et les chiroptères ;
- de surcreuser et d'assurer une meilleure mise en eau des mares. Parmi les options retenues, l'utilisation de l'eau du canal de Carpentras (sous pression), toute proche mais dont les propriétaires ne bénéficient pas, permettrait des apports ponctuels en évitant un assèchement précoce des mares et la disparition des larves présentes avant leur métamorphose ;
- d'améliorer les pratiques de fauche pour favoriser la biodiversité (maintien de parties non fauchées, décalage de la date de fauche) ;
- d'implanter une haie en bordure du site, avec des espèces locales, permettant d'offrir un habitat supplémentaire.

Deux actions sont d'ores et déjà en route : un chantier de bénévoles a été organisé en février, au cours duquel une mare a été débroussaillée (dessouchement des peupliers) et surcreusée. Le propriétaire a lancé la plantation de la haie : 360 plants seront installés, de 24 espèces différentes, sur deux rangs (travaux intégralement pris en charge par le propriétaire).

Toute cette diversité et ces pratiques de gestion sont remarquables pour le secteur : ce site s'insère en effet dans un paysage composé majoritairement de zones agricoles (vignes essentiellement), avec quelques lambeaux de zones forestières (de la pinède sur ocre).

Dans ce contexte, la propriété de la Durinette joue un important rôle de réservoir de biodiversité et contribue fortement à la mosaïque de zones naturelles du secteur.

L'un des objectifs secondaires qui découlent du partenariat et de la gestion mis en place sur la Durinette est le porter à connaissance et la reproduction de ces actions sur d'autres sites. Forts de l'expérience qui est en train d'être acquise, il paraît important de sensibiliser les habitants du secteur à cette biodiversité méconnue et à les inciter à s'inspirer des différentes actions pour favoriser chez eux cette diversité naturelle.

David Tatin

22



La diane, papillon protégé



Dépôt résultant de l'exploitation de l'ocre.

## Les partenaires du CEEP

Toutes les actions du CEEP sont rendues possible grâce au soutien du public et grâce à nos différents partenaires avec qui nous œuvrons pour la préservation du patrimoine naturel provençal :

### Les collectivités locales

Conseil Régional PACA  
Agence Régionale Pour l'Environnement,  
Conseils Généraux des Hautes-Alpes, du Var,  
des Alpes de Haute-Provence, des Bouches-du-Rhône,  
du Vaucluse, Agence Publique du Massif des Alpilles.

### Les établissements agricoles

Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône, CERPAM, Comité du Foin de Crau, Syndicat des éleveurs de Mérinos.

### Les communes

Forcalquier (04), Thorame-basse (04), Névache (05), Cervières (05), Saint-Laurent-du-Cros (05), Molines-en-Queyras (05), Biot (06), Cipières (06), Valbonne (06), La Trinité (06), Roquefort-les-pins (06), Gordes (84), Saumane-de-Vaucluse (84), Courthézon (84), Maubec (84), Marseille (13), Saint-Martin-de-Crau (13), Arles (13), Saint-Chamas (13), Châteaudouble (83), Hyères-les-Palmiers (83), La Roquebrussanne (83), Les Mayons (83), Ramatuelle (83), Callas (83), Montauroux (83), Le Cannet-des-Maures (83), Besse-sur-Issole (83).

### Union Européenne, Etat, établissements publics

Union Européenne (DG XI), Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, Agence de l'Eau RMC, DIREN-PACA, Direction Régionale à l'Agriculture, DDAF des Alpes-Maritimes, des Hautes-Alpes, des Bouches-du-Rhône, du Var et des Alpes de Haute-Provence, Conservatoire du Littoral, Conservatoires Botaniques Nationaux Méditerranéen de Porquerolles et Alpin de Gap-Charance, SAFER Bouches du Rhône, SAFER Var, Office National des Forêts, Groupement de Camp de Canjuers - Ministère de la Défense, Parcs Naturels Régionaux du Luberon, du Verdon et de Camargue, Parcs Nationaux de Port-Cros, des Ecrins et du Mercantour, CNRS de Chizé, CNRS de Montpellier, Université de Marseille (IMEP), EPHE de Montpellier, EDF-Méditerranée, Réseau Ferré de France.

### Associations- Fondations et autres partenaires

Les Conservatoires d'Espaces Naturels, Euronatür, WWF-France, LPO nationale, Office Pour les Insectes et leur Environnement, Groupe Chiroptères de Provence, CROP, CORA, Fondation Nature & Découvertes, Noé Conservation, Station biologique de la Tour du Valat, magasins Botanic, Ecomusée de la Sainte-Baume, SMAE Mont Ventoux, Synernat, Proserpine, Société Alpine de Protection de la Nature, CRAVE, Grand site Sainte-Victoire, CPIE Pays d'Arles, CPIE Vaucluse, le Zoo de Doué, GAL Luberon-Lure

### Les propriétaires privés de sites gérés

Observatoire de la Côte d'Azur, Observatoire de Haute Provence, Domaine des Courmettes, Institut National de la Propriété Industrielle, ESCOTA, Bayer Cropsciences, Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur, la Congrégation des Frères Cisterciens, Messieurs et Mesdames Augier, Bourgues, Gobbo, Gros, Gunther, Planchat, Pons, Cicala, Klaus, Polge, Duc, Le Bec-Cicala, Leydier, Prévost-Haberer, Ranque, Gabaron - Martinez, Bertin, A. Chaillan, P. Chaillan, Simian.

**Infos adhésion :** La date de clôture de votre adhésion est inscrite sur l'étiquette de votre adresse sur l'enveloppe de nos envois postaux. Pour être inscrit sur la liste d'informations par internet, veuillez envoyer un message à [etienne.becker@ceep.asso.fr](mailto:etienne.becker@ceep.asso.fr)



chemin de Bouenhour Haut  
13090 Aix-en-Provence  
Tél : 04 42 20 03 83  
Fax : 04 42 2005 98  
[contact@ceep.asso.fr](mailto:contact@ceep.asso.fr)

# Bulletin d'adhésion et Actions vertes

Je soussigné (e) :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

demeurant :

Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_ Tél : \_\_\_\_\_

Adhère au CEEP pour l'année en cours et verse :

25 euros à titre individuel

30 euros à titre familial\*

15 euros, étudiant et faible revenu (merci de joindre un justificatif)

50 euros au titre d'association (merci de vous renseigner au tél : 04 42 20 03 83)

35 euros x \_\_\_\_\_ pour l'acquisition de \_\_\_\_\_ **ACTION(S) VERTE(S)** affectée(s) à l' (aux) action(s) suivante(s) \_\_\_\_\_ (aigle de Bonelli,

Plaine des Maures-tortue d'Hermann, Plaine de la Crau, espèces végétales rares, Réserve de Fondurane).

Je joins mon règlement d'un montant de : \_\_\_\_\_ euros établi à l'ordre du CEEP.

Fait à : \_\_\_\_\_ le : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

Souhaitez vous recevoir :

- un reçu Action verte pour déduction fiscale ? : oui :  non :

- des infos par courriel ? laissez votre adresse mail : \_\_\_\_\_

\* : participation aux sorties-nature pour toute la famille

La copie et la diffusion des articles sont vivement recommandées sous réserve de citation des auteurs et de la revue.

En adhérant vous recevez les bulletins de liaison Garrigues, les programmes de sorties-nature, la publication scientifique annuelle Faune de Provence, vous participez gratuitement aux sorties-nature et aux chantiers-verts.

Votre soutien et votre intérêt nous sont indispensables :

# Souscrivez aux Actions Vertes !

## Aigle de Bonelli



L'aigle de Bonelli, rapace méditerranéen, est en danger en France comme en Europe. Électrocuté sur les pylônes électriques, victime de tir, dérangé durant la reproduction par les activités humaines, la moitié de la population française a disparu depuis 1960. 14 couples se reproduisent dans les falaises des massifs de la Sainte-Baume, de l'Etoile, des Calanques, de la Sainte-Victoire, des Alpilles et du Luberon. 12 couples se reproduisent en Languedoc-Roussillon et en Ardèche.

Le CEEP mène depuis 30 ans un important programme de surveillance des sites de reproduction, de baguage, d'études, de soins, de sensibilisation et de défense des enjeux des derniers territoires de l'aigle de Bonelli. Il est également coordinateur régional du Plan National de Restauration.



Bon nombre des sites de reproduction ne sont pas encore protégés réglementairement, ne sont surveillés que de temps à autre par des bénévoles et les pressions de développement des infrastructures humaines menacent sans cesse les ultimes territoires de l'aigle de Bonelli.

Votre participation au financement de ces actions assure la permanence des actions pour la conservation des derniers aigles des garrigues.



Vos dons seront entièrement consacrés au financement des actions pour l'aigle de Bonelli en Provence.